

RÈGLES DE PASSAGE VERS LA 2^E SECONDAIRE

Voici les règles auxquelles les élèves de la 1^{re} secondaire doivent répondre pour être promus en 2^e secondaire :

1. L'élève qui est en réussite du français, des mathématiques et de l'anglais **et** qui a accumulé 24 unités est promu en 2^e secondaire.
2. L'élève qui a **un** échec dans une matière de base (français, mathématique ou anglais) **DEVRA S'INSCRIRE À UN COURS D'ÉTÉ** (fin juin) dans cette matière.
3. L'élève qui a **deux** ou **trois** échecs dans les matières de base (français, mathématique, anglais) reprendra la 1^{re} secondaire.
4. Toute situation particulière peut faire l'objet d'une étude de dossier pilotée par un directeur adjoint et impliquant des professionnels, en plus de l'élève et de ses parents.

UNITÉS

Une unité est une valeur attribuée à une matière en fonction du temps généralement consacré à son enseignement. En règle générale, le dernier chiffre du code matière est représentatif du nombre d'unités accordées. Pour obtenir les unités, l'élève doit réussir son cours avec un résultat minimum de 60 % en juin ou en cours d'été.

EXEMPLE MATIÈRES DE BASE – 1^{RE} SECONDAIRE

COURS	CODE MATIÈRE AU BULLETIN	UNITÉS
Français	13210 <u>8</u>	8
Mathématique	06312 <u>6</u>	6
Anglais de base	13410 <u>4</u>	4
Anglais enrichi	13610 <u>4</u>	4

COURS OFFERTS EN 2^E SECONDAIRE

Généralement, l'élève poursuit ses apprentissages dans le même profil ou programme qu'en 1^{re} secondaire.

COURS	CODE	NOMBRE DE PÉRIODES				
		PROFIL ARTS VISUELS	PROFIL MUSIQUE	PROFIL MULTISPORTS OU FOOTBALL	PEI	INTÉGRA-TIC
Français	FRA 208	6	6	6	6	6
Mathématique	MAT 226	6	6	6	6	6
Anglais de base ou enrichi	ANG 204	4	4	4	3	4
	<u>ou</u> ANE 204	<u>ou</u> 4	<u>ou</u> 4	<u>ou</u> 4	(ANE)	<u>ou</u> 4
Science et technologie	SCT 204	4	4	4	3	3
Cours du domaine des arts (arts plastiques, guitare ou piano)	ARP 204	6	6	4	4	4
	<u>ou</u>	(ARP)	(GUT	(ARP	(ARP	(ARP
	GUT 204		<u>ou</u>	<u>ou</u>	<u>ou</u>	<u>ou</u>
	<u>ou</u> PIA 204		PIA)	GUT <u>ou</u> PIA)	GUT <u>ou</u> PIA)	GUT <u>ou</u> PIA)
Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC 213	3	3	3	3	3
Géographie	GEO 203	3	3	3	2	2
Éducation physique et à la santé	EDS 202	2	2	4	2	2
Éthique et culture religieuse	ECR 202	2	2	2	2	2
Espagnol	PI2 ESP	---	---	---	3	---
Informatique	PI2 INF	---	---	---	2	4
	<u>ou</u> INT 244					

DESCRIPTIONS DES PROFILS

PROFIL ARTS VISUELS

L'art est présent partout, nous le côtoyons tous les jours dans les peintures, les sculptures, les images médiatiques et autres. Il reflète nos goûts, notre personnalité. Le profil arts visuels est offert à raison de 6 périodes par cycle. Dans ce profil, nous explorons 2 volets : l'apprentissage de différentes techniques telles la gravure, l'impression, le moulage, le modelage, le dessin et la peinture et l'apprentissage de différents moyens de création médiatique tels l'infographie, la photographie et le cinéma d'animation.

PROFIL MUSIQUE

En 2^e secondaire, l'élève doit choisir un instrument sur lequel seront centrés ses apprentissages (guitare ou piano). Il pourra : 1) s'approprier le langage musical et technique de l'instrument choisi; 2) explorer les différentes facettes de l'apprentissage de la guitare ou du piano; 3) interpréter des musiques de différents styles : classique, pop, etc.; 4) s'initier à la formation de petits et de grands ensembles musicaux; 5) avoir la chance de se produire lors d'un spectacle à la fin de l'année.

PROFIL MULTISPORTS

Dans le cadre de ce profil, l'élève : 1) développera divers outils qui l'amèneront vers une pratique régulière d'activités physiques; 2) se responsabilisera à l'égard des moyens à prendre pour assurer sa santé et son bien-être; 3) pratiquera des activités différentes de celles qui sont vécues dans le cours régulier d'éducation physique (soccer, « thoubball », « kinball », « ultimate frisbee », waterpolo, etc.); 4) approfondira les connaissances et les habiletés des sports pratiqués dans le cadre des cours réguliers (badminton, volleyball, basketball, natation, hockey, etc.). L'élève faisant partie du profil multisports devra faire un choix parmi les trois options artistiques offertes dans son niveau : arts plastiques, guitare ou piano.

PROFIL FOOTBALL

Dans le cadre du profil football, l'élève développera des habiletés qui l'amèneront vers une pratique régulière d'activités physiques et il se responsabilisera à l'égard des moyens à prendre pour assurer sa santé et son bien-être.

L'élève approfondira les connaissances et les habiletés techniques, stratégiques et tactiques du football à l'aide d'activités motivantes, d'analyses vidéo, de parties et de cours théoriques. Il développera aussi des outils de gestion, de préparation mentale et de visualisation qui l'aideront à diminuer le stress dans l'ensemble des sphères de sa vie. L'élève faisant partie du profil football devra faire un choix parmi les trois options artistiques offertes dans son niveau : arts plastiques, guitare ou piano.

ÉCHÉANCIER DES OPÉRATIONS POUR LA RÉINSCRIPTION

1. Entre le 20 janvier et le 7 février

Les élèves sont rencontrés pour donner les informations sur le processus de réinscription.

2. Jeudi 13 février

Les élèves sont invités au salon des options qui se déroulera à l'agora de 12h30 à 13h15.

3. Entre le 5 et le 14 février

Période d'inscription via le Portail-parent. Des informations additionnelles seront acheminées par courriel quelques jours avant.

4. Entre le 17 et le 21 février

Période de choix de cours électronique via le Portail-parent. Des informations additionnelles seront acheminées par courriel quelques jours avant.

5. Mardi 18 février

Dépôt du 2^e bulletin sur le portail. Une soirée de parents est prévue, **pour les élèves en difficulté**, le jeudi 20 février.

6. Entre le 11 et le 20 mars

Les élèves recevront une fiche de choix de cours officielle tenant compte des résultats du 2^e bulletin et des choix faits en février. Ils seront rencontrés par une conseillère d'orientation, à la salle Ernest-Taschereau, afin de valider leur choix de cours pour l'an prochain.